



Lettre d'huissier intention du bailleur de réviser les loyers

Par **cece13ponpon**, le **27/03/2015** à **16:46**

bonjour

Je vous explique mon problème :

Mon propriétaire privé depuis 11 ans me demande soudain par lettre d'huissier une révision des loyers

sans aucune lettre préalable

mon loyer depuis 11 ans s'élève à 282E j'ai un bail en date du 1 avril 2003 se terminant 1/04/2004 sous réserve de reconduction ou de renouvellement.

Pas d'autre bail signé depuis

une clause de révision est bien indiqué mais pas remplie par le propriétaire ni date ni indice.

mon propriétaire me demande donc de régler sous huit jours 5287e [smile17][smile31] Est il dans son droit? merci de votre réponse je suis un peu perdue je ne sais pas comment régler cette somme sous huit jours je précise aussi que le propriétaire ne veut pas que je le paie autrement qu'en liquide et pour le prochain loyer je voudrai le régler de compte à compte comment je peux faire vu qu'il ne veut pas me donner son numéro de compte???